



Déclaration commune de l'OACI et l'OMT : il faut accélérer les efforts pour reconnecter le monde

Publication immédiate

Montréal, le 7 décembre 2021 – Pour la première fois depuis la création de la Journée de l'aviation civile internationale en 1994, l'OACI marque le 7 décembre de cette année par une déclaration commune spéciale avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations Unies, dans laquelle elles affirment la nécessité d'accélérer les efforts mondiaux pour reconnecter le monde.

Alors que le rétablissement de la connectivité mondiale est en bonne voie, les deux organismes des Nations Unies ont appelé à intensifier les efforts pour parvenir à un traitement équitable en matière de vaccins, et ont souligné que l'imposition de restrictions de voyage en raison des nouveaux variants de la COVID-19 ne doit être utilisée « qu'en tout dernier recours », notant qu'elles sont « discriminatoires, inefficaces et contraires aux orientations de l'Organisation mondiale de la Santé ».

Ils ont également rappelé que la pandémie a « paralysé une activité économique représentant des billions de dollars, ce qui compromet les moyens de subsistance et les entreprises de millions de personnes dans le monde », et que, grâce à l'amélioration des stratégies d'atténuation et au renforcement de la coordination internationale en place, les secteurs du transport aérien et du tourisme « peuvent servir de moteurs de la reprise économique, tant dans les pays développés que dans les pays en développement ».

« Comme l'a souligné aujourd'hui le Secrétaire général des Nations Unies, M. Guterres, dans sa propre déclaration publiée à l'occasion de la Journée de l'aviation, les pays se sont récemment engagés à renforcer la coopération et la gestion des risques concernant les restrictions frontalières dans le contexte de la COVID-19, et ils ont clairement réitéré leur engagement en ce sens dans leur déclaration publiée lors de la Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19 en octobre dernier », a fait remarquer le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

« Qu'il s'agisse de poursuivre les objectifs actuellement prioritaires sur la manière d'atténuer les risques liés aux variants sur la base des meilleures données scientifiques et recommandations, ou de mieux reconstruire les secteurs du voyage et du tourisme afin de limiter les émissions et de renforcer la résilience face aux futures menaces de pandémie, nous remercions vivement nos collègues de l'OMT pour leur solidarité à ce moment très important de la relance du transport aérien mondial et du tourisme », a noté le Secrétaire général de l'OACI, M. Juan Carlos Salazar.

Dans le cadre de leur promesse de mieux reconstruire après la pandémie, la déclaration met en relief l'engagement commun des deux organisations à saisir « toutes les occasions de faciliter et d'accélérer le rythme de l'innovation », et à promouvoir « l'utilisation des énergies renouvelables, des carburants durables et d'autres solutions de réduction et d'élimination des émissions, tout en encourageant sans cesse les pays et le secteur lui-même à respecter ou à dépasser leurs engagements à réduire les émissions nettes à zéro d'ici 2050, ce dont nous avons besoin pour réaliser les objectifs mondiaux ».

Le texte intégral de la nouvelle déclaration commune de l'OACI et de l'OMT suit cette annonce.



Ressources pour les rédacteurs

[Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, M. Guterres, à l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale](#)

Texte intégral de la Déclaration commune de l'OACI et de l'OMT – Journée de l'aviation civile internationale 2021

À l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations Unies ont conjointement affirmé la nécessité d'accélérer les efforts pour reconnecter le monde.

La pandémie de COVID-19 a brusquement freiné la mobilité aérienne et le tourisme à l'échelle mondiale. Elle a également paralysé une activité économique représentant des milliards de dollars, ce qui compromet les moyens de subsistance et les entreprises de millions de personnes. De plus, l'augmentation des taux de vaccination contribue bien à relancer l'aviation internationale et à redémarrer le tourisme, mais il reste encore beaucoup à faire.

Nous joignons donc la voix de nos organisations à celles du G7, du G20 et des nombreux pays qui ont appelé à l'ouverture des frontières aux voyageurs entièrement vaccinés, aux voyageurs munis d'une attestation satisfaisante de rétablissement d'une infection antérieure et aux voyageurs détenant des certificats sanitaires personnels mutuellement reconnus et sécurisés par le cachet numérique visible (VDS) de l'OACI.

En outre, nous soulignons que les restrictions de voyage envisagées pour combattre les nouveaux variants du virus de la COVID-19 ne doivent être utilisées qu'en tout dernier recours. De telles restrictions sont discriminatoires, inefficaces et contraires aux orientations de l'Organisation mondiale de la Santé.

L'OACI et l'OMT préconisent également l'égalité d'accès aux vaccins ainsi que l'intensification et l'accélération des efforts pour parvenir à l'équité vaccinale. Cette question est particulièrement cruciale pour les pays en développement qui sont encore durement touchés par la pandémie et les moins bien armés pour faire face à ses conséquences économiques et sociales.

Vu la demande latente de transport aérien et de tourisme que l'on peut désormais constater clairement dans toutes les régions du monde, et grâce à l'amélioration des stratégies d'atténuation et au renforcement de la coordination internationale en place, nos organisations estiment que nos secteurs peuvent servir de moteurs de la reprise économique, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Cela dit, alors que le redémarrage de l'aviation civile internationale et du tourisme est en cours, l'OACI et l'OMT reconnaissent qu'un retour au « statu quo » constituerait un manquement aux responsabilités dans un monde d'après-pandémie confronté à une crise climatique et à une inégalité économique persistante.

Afin de renforcer la résilience de nos secteurs respectifs aux futures urgences sanitaires, nos organisations travailleront avec les gouvernements pour améliorer la coordination des interventions en cas de crise dans le domaine du transport aérien et du tourisme, et pour repenser et moderniser chaque étape du transport de passagers, en mettant l'accent sur la sûreté et la sécurité. Il faut absolument que les passagers aériens puissent compter sur des déplacements s'effectuant dans de bonnes conditions de sécurité et de sûreté, et sans danger pour leur santé, de l'enregistrement jusqu'à leur arrivée à destination.

Pour assurer la durabilité du tourisme aérien face à l'urgence climatique, nous saisissons également toutes les occasions de faciliter et d'accélérer le rythme de l'innovation. En particulier, nous promouvons l'utilisation des énergies renouvelables, des carburants durables et d'autres solutions de réduction et d'élimination des émissions, tout en encourageant sans cesse les pays et le secteur lui-même à respecter ou à dépasser leurs engagements. De plus, alors que la connectivité aérienne mondiale continue de se développer et de permettre à un plus grand nombre d'entre nous de nous rapprocher les uns des autres et de nos environnements naturels, nous devons veiller à ce qu'elle le fasse selon des principes graduellement plus respectueux de l'environnement et plus durables. Les pays doivent se fixer des objectifs ambitieux par l'intermédiaire de nos organisations afin que les engagements internationaux et nationaux progressent ensemble, et ainsi remédier efficacement aux incidences des voyages et du tourisme.

Le résultat de nos initiatives communes jouera un rôle essentiel pour garantir la capacité la plus élémentaire de nombreux pays à investir dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies, et tous les objectifs visant à mieux reconstruire dans le domaine de la connectivité aérienne mondiale et du tourisme doivent être revus et ajustés pour appuyer les objectifs du Programme à l'horizon 2030 et de notre programme conjoint.

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

Informations générales :

communications@icao.int

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

Personne à contacter pour les médias :

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)